



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6080374

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 9/07/2026 11H40 C:000032 I:30854
V/REF : 1071804
V/Email reçu le Jeudi 09/07/2026 a 11H40

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 01269
IMMEUBLE : RUE DE LA BARRE
135A/B RUE DE LA BARRE
1269
01440 VIRIAT

Feillens, le 20 Aout 2026

Référence Marché: M_230717001-1

LOCALISATION : 134 A RUE DE LA BARRE - VIRIAT - M LEVEAU 0782610926 - LOGT 1031 - ETG
3
DELAI 24/07/2026

MOTIF : INTERVENIR POUR REMPLACEMENT VIDAGE EVIER LAVABO SALLE DE BAIN
REFIXATION RADIATEUR DU SALON
ETABLISSEMENT QUALIGAZ
PL00001 - PL00062 - PL00025 - PL00003

Donneur d'ordre : Mme L. TAVEL

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie.

LE 23 JUILLET 2026 A 15H30
REPLACEMENT DES VIDAGES ET SIPHONS EVIER ET LAVABO
ETABLISSEMENT D'UN QUALIGAZ
PREVOIR NOUVELLE INTERVENTION POUR LA REXIXATION DU RADIATEUR DU SALON
LE 19 AOUT 2026 A 13H30
REFIXATION DU RADIATEUR
REMISE EN EAU AVEC PURGE

OBSERVATIONS : GI D. INSTRUCTION ENVOYÉ LE 27/07/26 A 11H21 LEA.TAVEL@SEMCODA.COM

SUITE A NOTRE PASSAGE IL S'AVERE QU'IL FAUT 3H POUR REXIFER LE RADIATEUR
DONC POURRIEZ-VOUS NOUS COMMUNIQUER LES COORDONNÉES DES FUTURS OCCUPANTS
POUR PRISE DE RDV ?

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6080374

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	PL00001-Forfait déplacement	1	48,42		48,42
1,00	PL00003-Forfait "Qualigaz Bailleur"	1	118,38		118,38
1,00	PL00025-Rempl.bonde vidage lavabo/bidet	1	53,81		53,81
1,00	PL00026-Rempl.siphon joint intégré polyp	1	53,81		53,81
1,00	PL00014-Rempl.vidage évier inox 2 cuves	1	86,09		86,09
1,00	PL00013-Rempl.siphon évier a joint intég	1	43,04		43,04
1,00	PL00001-Forfait déplacement	2	48,42		48,42
1,00	PL00061-Repose 1 Radiateur	2	21,52		21,52
TOTAL H.T.					473,49
T.V.A. a 10,00%					47,34
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>520,83</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre reglement au 30 Septembre 2026
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 1071804 du 09/07/2026

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Lieu d'intervention

135A RUE DE LA BARRE

01440 VIRIAT

Référence de la Demande

N°: du

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

01269-00001-00001-00031 H / Type 3 / 03

Etage : 03

01-EE-2224-TRA-61513100

Délai

Date limite exécution : 24/07/2026

Observations

MUT / BALDEMIR / LV / PLOMBIER

CLES A L'AGENCE

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00025 Remplacement bonde de vidage lavabo/bidet à tirette VIDAGE EVIER LAVABO SDB clapet et tirette inox	1,00	31,82	31,82	3,18	35,00
PL00062 Refixation d'un radiateur ou d'un chauffe-eau radiateur a refixer salon	1,00	45,45	45,45	4,55	50,00
PL00001 Forfait de déplacement	1,00	33,64	33,64	3,36	37,00
PL00003 Forfait "Qualigaz Bailleur"	1,00	100,00	100,00	10,00	110,00
Total H.T.					210,91
Total TVA					21,09
Total TTC					232,00

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE

EDN6



Bon de Commande

N° : 1071804 du 09/07/2026

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

Demande de travaux suivie par TAVEL Léa le 09/07/2026

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence
Romuald RICHONNIER

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **135A RUE DE LA BARRE 01440 VIRIAT**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **09/07/2026**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1071804